

Libération annoncée de Kavumbagu : sa famille remercie tous les soutiens

@rib News, 16/05/2011 Message aux amis De la perpétration (réquisitoire) 8 mois de prison : Jean Claude Kavumbagu Directeur de Net Press, sort bientôt de la prison après 10 mois de détention. Le verdict est tombé ce vendredi 13 mai 2011 Chers amis, j'ai le plaisir de vous annoncer que Jean Claude Kavumbagu, Directeur de Net Press, pour qui le Ministre public avait requis une peine de prison à vie lors de l'audience du 13 avril 2011 vient d'être condamné à 8 mois de servitude pénale et au paiement d'une amende de 100.000 FBu (environ 100 \$US). J'ai appris cette information ce samedi 14 avril dans l'après-midi et je n'ai pas de détails sur les motivations de ce jugement. Mais, l'information a été confirmée par son Avocat Me G. Sinarinzi, ce dimanche 15 avril 2011. Nous aurons les détails ce lundi 16 Mai 2010. Logiquement, il devait être libéré car il allait boucler dans deux jours exactement 10 mois de détention préventive. Au nom de la famille, je voudrais adresser mes sincères remerciements : - À la famille de sa défunte épouse Me Gabriel Sinarinzi, Me Emmanuel Hakizimana et de Me Bernard Maingain de Belgique, ce dernier ayant accepté d'effectuer un placement à Bujumbura pour se joindre à ses confrères burundais afin de sauver un journaliste en détresse et par là, un acte qui fait honneur à toute la presse burundaise entière, malgré cette condamnation dans un contexte où le plaidoyer est en cours pour la dépenalisation des délits de presse au Burundi. Leur défense a été d'une importance capitale dans l'aboutissement heureux de ce dossier. - Aux organisations burundaises de défense des droits des journalistes, en particulier : L'Union Burundaise des Journalistes (UBJ), l'Association Burundaise des Radio Diffuseurs (ABR) et l'Observatoire de la Presse Burundaise (OPB), Association des Femmes Journalistes (AFJO) ainsi que les médias burundais en général et en particulier les radios RPA, BONESHA et ISANGANIRO ainsi que la Radio Télévision Renaissance (TVR) et la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB), les Journaux IWACU et Arc-En-Ciel les sites web ARIB, Burundi Transparence, Burundi Actualités. - Aux organisations internationales de défense des journalistes, notamment Reporters Sans Frontières (RSF), Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), Comité pour la protection des journalistes (CPJ), Media Legal Defence Initiative, Fédération Africaine des Journalistes (FAJ) et aux médias internationaux en particulier AFP, RFI, BBC et Radio Netherlands Worldwide) - Aux Organisations Burundaises de défense des droits de l'homme en particulier : Le Forum pour le Renforcement de la Société Civile (Forsc), la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme (Iteka), l'Action Chrétienne contre la Torture (Acat-Burundi) l'Association pour la Protection des Droits de l'homme et de Prisonniers (Aprodh), l'Association des Femmes Juristes (AFJB), l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG), l'Observatoire de Lutte contre la Corruption (OLUCOM) - Aux organisations internationales de Défense des Droits de l'Homme, East and Horn of Africa Human Rights Defenders, Human Rights Watch, Fédération Internationale des Ligue des Droits de l'Homme (FIDH), Amnesty International (AI), Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, programme conjoint de l'Organisation Mondiale contre la Torture, Organisation néerlandaise d'aide au développement PUM, Organisation de Défense des Défenseurs des Droits de l'Homme FRONT LINE, ACAT- INTERNATIONAL Je ne manquerais pas aussi d'exprimer ma profonde gratitude à certaines missions diplomatiques qui nous ont toujours soutenus moralement à savoir l'Union Européenne, les Ambassades des Etats Unis, de Belgique, de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume Uni ainsi que l'Office du Haut Commissaire pour les Droits de l'Homme au Burundi. Mes remerciements sont aussi adressés à toutes les personnalités qui nous ont aidés, au Gouvernement du Burundi et à l'étranger notamment au Ministre belge des Affaires étrangères sans oublier tous les parents et amis qui n'ont jamais cessé de témoigner leur sympathie à Jean Claude à la prison centrale Mpimba comme dans les différents procès. Je ne saurais terminer sans présenter mes excuses à tous ce qui nous ont été utiles et que je n'aurais pas cités dans le présent message par manque de place. Cordialement ! Jean-Marie Vianney Kavumbagu, Grand frère de Jean Claude Kavumbagu